



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SOMME-VESLE
EN DATE DU 08 AVRIL 2025

www.somme-vesle.fr

Date de convocation : 02 avril 2025

Sous la présidence de Freddy MELLETT, Maire

Secrétaire de séance : Charline DENOYELLE

Membres présents : MELLETT Freddy, CLOWEZ Julien, DENOYELLE Charline, MAS Julien, WERLÉ Lionel, LE ROSSIGNOL Tatiana et ROUX Sébastien

Absent excusé : COLLERY Benoît, DUPUIS Michaël et GIROD Sébastien

Procuration : 3

Quorum : 7

Ouverture de la séance : M. le Maire déclare la séance ouverte à 20h30.

Ordre du jour de la séance :

- **Approbation du compte de gestion 2024**
- **Vote du compte administratif 2024**
- **Affectation des résultats**
- **Vote du taux des impositions 2025**
- **Vote des subventions 2025**
- **Vote du budget primitif 2025**
- **Fermeture de la Caisse des Ecoles**

Délibérations :

- **Délibération n° 2025_04_001 : Approbation du compte de gestion 2024**

M. le Maire présente les chiffres du compte de gestion et déclare qu'il est conforme au compte administratif et n'appelle aucune observation ni réserve.

ADOPTÉE : Unanimité

- **Délibération N°2025_04_002 : Vote du Compte administratif 2024**

M. Lionel WERLÉ, doyen du Conseil, préside la délibération et le vote, M. le Maire étant sorti pour cette délibération.

Le compte administratif 2024 se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	171 870.81€	122 037.05€
RECETTES	266 007.01€	72 713.39€
SOLDE	+94 136.2€	- 49 323.66€

Le Conseil adopte et valide le compte administratif 2024.

ADOPTÉE : 9 voix pour, M. le Maire ne prenant pas part au vote.

- **Délibération N° 2025_04_003 : Affectation des résultats**

Le besoin de financement de la commune pour l'année 2025 conditionne l'affectation du résultat. Pour l'exercice 2025, le budget montre un déficit de départ de 114 986.9 € en investissement.

En fonctionnement les chiffres sont positifs et offrent un bénéfice de 136 106.87€.

⇒ Il est donc obligatoire d'affecter 122 120.6 € au compte 1068 de la section d'investissement.

ADOPTÉE : Unanimité

- **Délibération N° 2025_04_004 : Vote du taux des impositions**

M. le Maire propose trois simulations pour des hausses d'impositions. Le conseil après avoir délibéré, choisit la deuxième proposition. Les taux choisis sont les suivants :

	TAUX 2024	TAUX 2025	PRODUIT ATTENDU
Taxe foncière bâtie	31.41	32.52	67 283€
Taxe foncière non bâtie	6.43	6.65	10 500 €
Taxe d'habitation	12.25	12.68	1356 €
Cotisation foncière des entreprises	9.49	9.82	844 €
TOTAL			79 983 €

ADOPTÉE : Unanimité

- **Délibération N° 2025_04_005 : Vote des subventions**

Il est conclu d'adopter une enveloppe de 1000€ attribuée aux associations et de voter au cas par cas tout le long de l'année sur la destination de ces subventions. Il est déjà voté ces subventions :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION
Tennis Club Courtisols	20€
Courtisols Basket	20€
ADMR	120€
LA BERTAUGE	200€
Association de pêche La Truite	50€
Comité des Fêtes de SOMME-VESLE	150€
Club Estan Foot	60€
TOTAL	620€

ADOPTÉE : Unanimité

- **Délibération N° 2025_04_006 : Vote du budget primitif 2025**

M. le Maire présente le budget primitif 2024 comme suit :

2025					
FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
CHAPITRE	Objet	Montant 2025	CHAPITRE	Objet	Montant 2025
11	Charges à caractère général	158 355,00 €	002	Résultat d'exploitation reporté	136 106,87 €
12	Charges de personnel	59 650,00 €	70	Produits des service du domaine	4 500,00 €
14	Atténuations de produits	3 010,00 €	73	Impôts et taxes	84 700,00 €
023	Virement à la section d'investissement	25 456,30 €	74	Dotations et participations	81 330,00 €
042	Dotation aux amortissements et aux provisions	9 692,00 €	75	Autres produits de gestion courante	15 900,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	54 145,00 €		TOTAL	322 536,87 €
66	Charges financières	9 000,00 €			3 028,57 €
67	Charges spécifiques	200,00 €			
	TOTAL	319 508,30 €			

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
CHAPITRE	Objet	BUDGET 2025	CHAPITRE	Objet	Budget 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	114 986,90 €	021	Virement de la section d'exploitation	25 456,30 €
16	Emprunts en euros	40 000,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 692,00 €
204	Bâtiments et installations	30 000,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	122 120,60 €
41	Opérations patrimoniales	2 000,00 €		FCTVA	5 000,00 €
	TOTAL	186 986,90 €	13	Subventions d'investissement	22 718,00 €
			41	Opérations patrimoniales	2 000,00 €
				TOTAL	186 986,90 €

ADOPTÉE : Unanimité

- **Délibération N° 2025_04_007 : Fermeture de la Caisse des Ecoles**

M. le Maire expose la demande du Centre de Gestion d'obtenir une délibération de fermeture de la Caisse des Ecoles de SOMME-VESLE. La question est celle de l'année de fermeture de cette caisse. Grâce à M. ROUVIER nous savons qu'elle n'existait déjà plus en 1962, année de sa prise de poste.

ADOPTÉE : UNANIMITE

Informations et questions diverses :

- **Panneaux solaires**

M. Julien MAS informe les membres du Conseil de la possibilité d'installer des panneaux solaires sur le terrain en face de la Mairie, propriété de la commune. Il présente l'avantage du projet : bénéficier d'une baisse du coût de l'électricité sur les bâtiments communaux et obtenir des revenus grâce à la revente de l'électricité supplémentaire aux habitants qui le souhaiteraient.

Le coût de l'étude s'élèverait à 1200€ environ avec subvention de la Région, le projet lui-même s'élèverait à 100 000€ sans subventions mais il existe des subventions pour ce genre d'énergies. Il est décidé d'en reparler au prochain conseil pour lancer éventuellement une étude.

- **Installation d'un poste-source sur le territoire de la commune**

M. Julien MAS informe le Conseil qu'Enedis va installer un poste-source sur le territoire de la commune. Les modalités devront être discutées et présentées par Enedis lors d'une réunion le 13 mai. M. MAS montre la plus-value d'une telle installation par le coût de location qui reviendrait à la commune, et par la baisse très probable du nombre de microcoupures dans le village.

- **Travaux d'enfouissement**

L'enfouissement du réseau est bientôt terminé. Il ne manque que la pose des candélabres.

- **Chenilles processionnaires**

M. le Maire montre le message d'un habitant du village, reçu le matin même, sur la présence de chenilles processionnaires au-dessus du terrain de foot et à l'entrée du village, côté Courtisols. M. ROUX prend la parole pour expliquer les énormes dégâts et dangers que représentent ces chenilles pour les humains et les animaux. Il conseille à la commune de se doter de nids à mésanges et de pièges à phéromones au plus vite.

- **Transports scolaires**

Mme DENOYELLE rapporte qu'à plusieurs reprises le bus scolaire à destination de Jean Moulin n'est pas descendu Rue Basse pour récupérer les élèves et a continué sa route sans faire le ramassage. Il est convenu d'envoyer un message au responsable des transports scolaires.

- **Antenne Free :**

Le chantier a du retard mais va continuer.

Le prochain Conseil est fixé au 13 mai 2025

La séance est levée à 21h45.

Observations	Signature
	